

FLASH

samedi 14 juillet 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

En novembre 2006 l'abbé de Cacqueray s'opposait aux principes du *Motu Proprio*

Il dénonçait la « dé-ritualisation » effectuée en 1969

Mais c'était il y a 8 mois. Alors que dit-il maintenant ?



En novembre 2006, l'abbé de Cacqueray dénonce les principes même du nouveau rite de 1969 :

« Nous pensons que l'anarchie liturgique moderne ne provient pas seulement d'un gigantesque contresens de ses fauteurs qui, demeurés hermétiques à l'admirable beauté d'un rite, ont voulu en mettre un autre à sa place : cela aurait déjà été bien assez de fatuité ! Bien plus gravement - pour demeurer ici dans une perspective seulement rituelle- nous constatons surtout le vice d'une pensée dénaturée au point de s'être rendue inapte à saisir l'inviolabilité connaturelle au rite. Il faut finalement comprendre que, sous le couvert de son « changement », nous avons en réalité été les témoins d'une révolution inédite, qui peut au moins revendiquer un néologisme pour se désigner : la déritualisation. »

« Le rite étant à la religion ce qu'est l'A.D.N. à l'être vivant, l'effleurer suffit à provoquer déjà une intense commotion dans les âmes. Or il ne s'est agi de rien de moins, chez les novateurs, que de le passer aux oubliettes pour lui substituer un étonnant spectacle de la célébration de l'Homme. Etonnons-nous encore de la déflagration atomique qui s'est produite et des temps d'humiliation où est entrée l'Eglise ! »¹

Abbé de Cacqueray, novembre 2006

Le 7 juillet 2007, l'abbé Ratzinger écrit l'inverse dans le *Motu Proprio* et la lettre qui l'accompagne :

« Plus récemment, le Concile Vatican II exprima le désir que l'observance et le respect dus au culte divin soient de nouveau réformés et adaptés aux nécessités de notre temps. Poussé par ce désir, mon prédécesseur le Souverain Pontife Paul VI approuva en 1970 des livres liturgiques restaurés et partiellement rénovés de l'Église latine ; ceux-ci, traduits partout dans le monde en de nombreuses langues modernes, ont été accueillis avec plaisir par les Évêques comme par les prêtres et les fidèles. (...) Ainsi, les Pontifes romains se sont employés à ce que « cet édifice liturgique, pour ainsi dire, [...] apparaisse de nouveau dans la splendeur de sa dignité et de son harmonie »

« Le Missel romain promulgué par Paul VI est l'expression ordinaire de la « lex orandi » de l'Église catholique de rite latin. Le Missel romain promulgué par S. Pie V et réédité par le B. Jean XXIII doit être considéré comme l'expression extraordinaire de la même « lex orandi » de l'Église et être honoré en raison de son usage vénérable et antique. Ces deux expressions de la « lex orandi » de l'Église n'induisent aucune division de la « lex credendi » de l'Église ; ce sont en effet deux mises en œuvre de l'unique rite romain » Abbé Ratzinger, *Motu Proprio*, 7 juillet 2007

¹ <http://www.laportelatine.org/accueil/editos/2006/200611/editorialnov2006.php>

« Il n'est pas convenable de parler de ces deux versions du Missel Romain comme s'il s'agissait de « deux Rites ». Il s'agit plutôt d'un double usage de l'unique et même Rite. » Abbé Ratzinger, Lettre accompagnant le Motu Proprio, 7 juillet 2007

« les prêtres des communautés qui adhèrent à l'usage ancien ne peuvent pas non plus, par principe, exclure la célébration selon les nouveaux livres. **L'exclusion totale du nouveau rite ne serait pas cohérente avec la reconnaissance de sa valeur et de sa sainteté.** » Abbé Ratzinger, Lettre accompagnant le Motu Proprio, 7 juillet 2007

Alors que dit aujourd'hui l'abbé de Cacqueray ?

Accepte-t-il que le vrai rite de toujours et le cérémonial 'dérouté' de 1969 forment un « même et unique rite à deux formes » ?

Approuve-t-il l'article n°1 du Motu Proprio Summorum Pontificum ?

Est-ce pour cet article qu'il a tenté (mais il fut en réalité peu suivi) de faire chanter le *Te Deum* dans les chapelles de la FSSPX en France ?

Est-ce ainsi qu'aurait agi Mgr Lefebvre face à la demande de **la Rome des « antichrists », selon ses propres termes**, d'autoriser **partiellement** le rite Traditionnel **en exigeant de reconnaître le principe de son unité de rite avec le nouveau rite de 1969 concocté par Bugnini. -DomBotte à partir de l'imposture² « savante » de la prétendue Tradition Apostolique fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome, et devenue aujourd'hui « la risée des savants » (1966, Père Bouyer, réformateur du *Consilium* liturgique conciliaire)² ?**

Continuons le bon combat

Abbé Marchiset

Extrait du texte de l'abbé de Cacqueray de novembre 2006 :

'Un seul rite pour la paix des âmes'

Par l'abbé de Cacqueray³

A rebours de l'esprit moderniste qui veut le prêtre et l'assemblée des fidèles animateurs de la liturgie et les exhorte à la créativité, nous croyons que la sainte Messe reçue de la Tradition de l'Eglise ne peut pas plus être touchée que jadis l'Arche d'Alliance. Voyant le châtement d'Oza, qui voulut retenir celle-ci, se renouveler de nos jours par la faute d'apprentis sorciers aux prétentions audacieuses, nous affirmons que la sainte Messe possède par elle-même une valeur intangible et ne requiert des prêtres que le suivi infiniment respectueux de ses rites antiques et sacrés. Quant aux rarissimes ajouts ou inflexions osés depuis saint Grégoire par quelques papes, nous nous souvenons du luxe de lentes réflexions qui les ont précédés, bien révélateur de l'esprit de Foi et de vénération qui les animait en présence du plus précieux des trésors du Christianisme.

Ainsi, toute immixtion, toute irruption de leur part dans le processus du déroulement liturgique peut se comparer à la tentative d'un artiste pour redessiner le sourire de la Joconde ou d'un écolier cherchant à réécrire les vers de Racine. Et un mal indicible en résulte. Le rite étant à la religion ce qu'est l'A.D.N. à l'être vivant, l'effleurer suffit à provoquer déjà une intense commotion dans les âmes. **Or il ne s'est agi de rien de moins, chez les novateurs, que de le passer aux oubliettes pour lui substituer un étonnant spectacle de la célébration de l'Homme.** Etonnons-nous encore de la déflagration atomique qui s'est produite et des temps d'humiliation où est entrée l'Eglise !

Nous pensons que l'anarchie liturgique moderne ne provient pas seulement d'un gigantesque contresens de ses fauteurs qui, demeurés hermétiques à l'admirable beauté d'un rite, **ont voulu en mettre un autre à sa place** : cela aurait déjà été bien assez de fatuité ! Bien plus gravement - pour demeurer ici dans une perspective

² Cf. les précédents messages VM sur le sujet sur www.virgo-maria.org

³ <http://www.laportelatine.org/accueil/editos/2006/200611/editorialnov2006.php>

seulement rituelle- **nous constatons surtout le vice d'une pensée dénaturée au point de s'être rendue inapte à saisir l'inviolabilité connaturelle au rite.** Il faut finalement comprendre que, sous le couvert de son « changement », nous avons en réalité été les témoins d'une révolution inédite, qui peut au moins revendiquer un néologisme pour se désigner : **la déritualisation.** Nous entendons par là que l'injection d'une dose de spontanéité, d'initiative laissée au célébrant ou aux fidèles désormais libres « d'en prendre et d'en laisser » interdit, si les mots ont encore un sens, de parler encore de liturgie.

Mais ce cataclysme spirituel n'a-t-il pas suffisamment duré ? **A quelles extrémités de déchéance et de disparition faut-il donc que notre religion se trouve réduite pour que les mutilateurs du Saint Sacrifice soient enfin désavoués et que cesse ce cauchemar de bientôt quarante ans ?**

Nous publierons vos informations et vos critiques - Photocopiez et diffusez nos documents. Remettez les aux clercs et aux fidèles de la FSSPX

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>